



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Charleville-Mézières, le 15 JUIN 2007

L'architecte des bâtiments de France
Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

à

Monsieur DE CAUSSANS
108 rue des Dames
75017 PARIS

Service Départemental
de l'Architecture
et du Patrimoine
des Ardennes

1 rue Delvincourt
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Téléphone : 03 24 56 23 16
Télécopie : 03 24 59 90 84

BORDEREAU D'ENVOI

Affaire suivie par Hélène CORSET
Email
Références HC/CP/070615

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Rapport de visite	1	Concerné : Château de THUGNY-TRUGNY inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en date du 12 juin 1946. Transmis pour information comme convenu lors de notre entretien téléphonique du 14 Juin 2007
Liste architecte du patrimoine	1	
Procédure travaux et subventions	1	

L'architecte urbaniste de l'Etat
architecte des bâtiments de France
chef du service départemental
de l'architecture et du patrimoine

Hélène CORSET



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Culture
Communication

Service Départemental
de l'Architecture
et du Patrimoine
des Ardennes

Mise à jour : 19/04/07

Architectes spécialisés dans le domaine du Patrimoine

(liste non exhaustive)

mise à jour le :
19/04/2007

CHAMPAGNE - ARDENNE

JUVENELLE Daniel
9 Ter, Place de l'Eglise
BP 56
10 110 BAR SUR AUBE
tél. : 03 25 29 95 40
fax: 03 25 29 74 40
juvenelle@wanadoo.fr

CHATILLON François
A.C.M.H. pour les Ardennes
25, rue de Versoix
01210 FERNAY-VOLTAIRE
tél. : 04.50.42.96.20
francois.chatillon@wanadoo.fr

BUTTICKER Philippe
22, avenue Charles de Gaulle
08000 CHARLEVILLE-
MEZIERES
tél. : 03.24.33.37.47
fax : 03.24.33.93.23

LORRAINE

DUWIG Hugues
2, rue Franchet d'Esperey
57000 METZ
tél. : 03 54 62 51 02
mob. : 06 30 86 85 24
duwighugues@architectes.org

ANDRE Grégoire
1, place Stanislas
54000 NANCY
tél. / 03.83.20.71.87
gregoire.andre.archi@cl
ub-internet.fr

FAUCOGNEY Pierre
Résidence Beau Site
1, avenue R. Schuman
88 000 EPINAL
tél. : 03 29 34 09 67

FABBRI Jacques
6, rue de Paris
57000 METZ
tél. : 03.87.30.56.40
ou 03.87.74.84.48
a2plorraine@free.fr

NORD PICARDIE

CARNUS Serge
15, rue du 67^e régiment
d'infanterie
60 200 COMPIEGNE
tél. : 03.44.20.92.45
sesocre@wanadoo.fr

PLANTINET Marie-Chantal et Jean-
Jacques
3, rue Pourrier
02 000 LAON
tél. : 03 23 20 28 47
fax : 03 23 20 42 73
plantinet@wanadoo.fr

RUE Benoît
2, avenue du Bois St-Jean
60 560 ORRY LA VILLE
tel. : 03 44 58 04 16
hr.arch@free.fr

PARIS ET REGION PARISIENNE

DUWIG Hugues
43, rue des boulets
75 011 PARIS
tél. : 01 43 73 49 32
mob. : 06 30 86 85 24
duwighugues@architectes.org

MOUTARD Laurent
66, rue de Saintonge
75003 PARIS
tél. : 01.42.78.65.05
moutard.laurent@wanadoo.fr

SCHAFF Pierre
« L'Archivolte »
9, chemin des Postes
93320 PAVILLON SOUS BOIS
tél. : 01.48.49.85.11
pierre.schaff@infonie.fr

LOBRY-FRANCA Laurence
51 Bis, rue Ste-Anne
75002 PARIS
tél. 01.40.20.46.18
mob. : 06.16.25.84.74
laurlobry@hotmail.com

DUBOIS Lionel
A.C.M.H.
2, rue du Docteur Vinot
91260 JUVISY
tél. : 01.69.05.63.06
lionel.dubois@wanadoo.fr

FOUQUES Olivier
56, rue de Clichy
75009 PARIS
tél. : 01.45.22.25.25
01.43.46.19.81

Charleville-Mézières, le 05 avril 2007



L'architecte des bâtiments de France
Chef du Service Départemental de l'Architecture
et du Patrimoine

à

Monsieur Xavier DE CAUMONT LA FORCE
Le château
21610 FONTAINE FRANCAISE

COPIE

Service Départemental
de l'Architecture
et du Patrimoine
des Ardennes

Objet : THUGNY TRUGNY - château et grange aux dîmes - procédures travaux et subventions

P.J. : Rapport de visite

Monsieur,

Lors de la visite du site le 22 mars dernier, nous avons pu constater l'état alarmant des bâtiments. Faute d'entretien, la grange aux dîmes tombe en ruine et le château présente des désordres de toiture importants qui entraînent la dégradation des pierres et des maçonneries. Si aucune mesure de sauvegarde n'est prise, le château risque à son tour de se trouver en état de péril. Il est regrettable de voir disparaître ce patrimoine. Il conviendrait que le propriétaire prenne des mesures de sauvetage d'urgence. Si le propriétaire n'est pas en mesure de sauver ces édifices, il serait souhaitable qu'un éventuel acquéreur puisse entreprendre les travaux de restauration nécessaires pour rendre son prestige à ce château qui appartient d'une certaine façon à la mémoire collective.

Je vous transmets également ci-après les éléments de la procédure à respecter dans le cadre des travaux sur Monuments Historiques Inscrits à l'Inventaire.

Qu'il y ait ou non demande de subvention de l'Etat, les travaux sont soumis à permis de construire (cf. articles L 422-4 et R 422-2 du code de l'urbanisme).

En vertu de l'article R 421-38-2 du code de l'urbanisme, un exemplaire de la demande de permis de construire doit être envoyé en recommandé avec accusé de réception au Directeur Régional des Affaires Culturelles (3 Faubourg Saint Antoine 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex) qui fait connaître sa position par délégation du préfet de région. Cette démarche tient lieu de déclaration préalable telle qu'exigée par l'article 2 de la loi de 1913.

Ces travaux peuvent être subventionnés par le Ministère de la Culture, sous réserve de la disponibilité de crédits, dans le cadre des travaux sur Monuments Historiques Inscrits à l'Inventaire. Pour ce faire vous voudrez bien établir un dossier de demande de subvention en deux exemplaires et comprenant les pièces citées au verso.

Le recours à un architecte du patrimoine pour assurer la maîtrise d'œuvre est conseillé.

En tout état de cause, les travaux bénéficiant d'une subvention de l'Etat ne peuvent être engagés qu'après notification par l'administration de la réception du dossier complet de demande de subvention.

Je reste à votre disposition et vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

L'architecte urbaniste de l'Etat
architecte des bâtiments de France
chef du Service Départemental
de l'Architecture et du Patrimoine

Hélène CORSET

Copie : DRAC/CRMH

Affaire suivie par
Stephane BAUCHET
Email
stephane.bauchet@culture.gouv.fr
Références
SB:070405

1 rue Delvincourt
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Téléphone 03.24.56.23.16
Télécopie 03.24.59.90.84

www.culture.gouv.fr
sdap.ardennes@culture.gouv.fr

Charleville-Mézières, le 04 avril 2007



Service
départemental
de l'architecture
et du patrimoine

le Chef
du service

Architecte
des bâtiments
de France

affaire suivie par Stéphane Bauchet

email stephane.bauchet@culture.gouv.fr

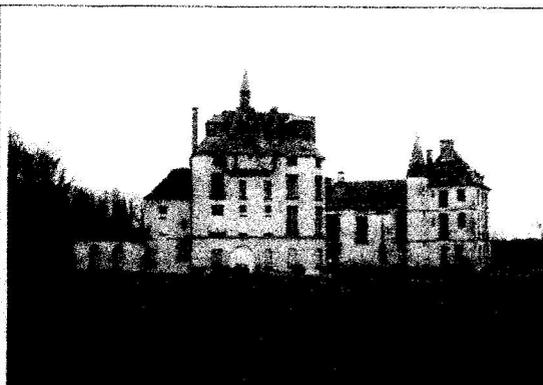
références SB/070404

vos ref.

RAPPORT DE VISITE



1 – La grange aux dimes ↑



2 – le château ↑

objet : Thugny Trugny - château et grange aux dîmes - état sanitaire

Propriétaire : Mme De Caumont La Force

protection : Inscrit à l'ISMH le 12 juin 1946

**personnes présentes : Xavier De Caumont La Force, représentant de la propriétaire
Hélène Corset, architecte des bâtiments de France
Stéphane Bauchet, technicien des bâtiments de France**

date de la visite : 22 mars 2007

BILAN GENERAL

- La grange aux dîmes est en état de ruine : couvertures et charpentes hors d'usage, la tour de l'angle nord-ouest s'est effondrée, les quatre murs de façade sont éventrés.
- Le défaut d'entretien des couvertures du château, qui présentent de nombreuses lacunes importantes, a pour conséquence l'apparition de désordres de maçonneries déjà lourds.

S'il n'est pas mis hors d'eau et si des confortements de maçonneries ne sont pas réalisés à moyen terme, l'édifice sera menacé de ruine.

Les photos ci-après mettent en évidence la rapidité à laquelle la grange est tombée en ruine. Le château suit actuellement la même voie...

CONSTAT

CHARPENTE-COUVERTURE-EAUX PLUVIALES

- **Grange aux dîmes** (↘ photos 1 à 8) :

Toiture en ruine.

- **Château** (↘ photos 9 à 14) :

Nombreux trous dans les couvertures.

Eléments de zinguerie hors d'usage.

MACONNERIES

- **Grange aux dîmes** :

Tour de l'angle nord-ouest effondrée.

Murs éventrés sur l'ensemble des façades. Le défaut d'entretien des couvertures a provoqué la dégradation des corniches et des arases, pour aboutir à l'effondrement de pans de murs importants. Ces désordres continuent de s'étendre.

- **Château** :

L'état des couvertures occasionne de nombreux désordres de maçonneries. Les corniches et les arases se dégradent, les mortiers sont lessivés entraînant l'affaissement des linteaux des fenêtres.

Des arbustes se développent dans les joints, ce qui favorise la dégradation des blocages et la fissuration des murs, l'éclatement des pierres de parement, les infiltrations d'eau...

PROPOSITIONS D'INTERVENTION

MESURES DE SAUVEGARDE URGENTES

1. Couverture et évacuation des eaux pluviales

Mise hors d'eau du château par une restauration de l'ensemble des couvertures ou mise en place d'une couverture provisoire. Si cette intervention n'est pas effectuée, le bâtiment peut passer à l'état de ruine à moyen terme.

2. Maçonnerie

Par mesure de sauvegarde, pose d'étrésillonnements dans les baies pour maintenir les linteaux.

Suppression des arbustes (avec traitement des racines).

Restauration des maçonneries. Confortement des blocages, reprises des joints, remplacements des pierres dégradées...

ETUDES ET TRAVAUX

Il serait souhaitable de prendre l'attache d'un architecte du patrimoine pour le sauvetage de ces deux édifices et leur éventuelle restauration.

CONTACTS :

Propriétaire :

TRANSMISSION DU DOCUMENT :

- Propriétaire
- DRAC - CRMH

PIECES JOINTES :

- Courrier procédures travaux et subventions

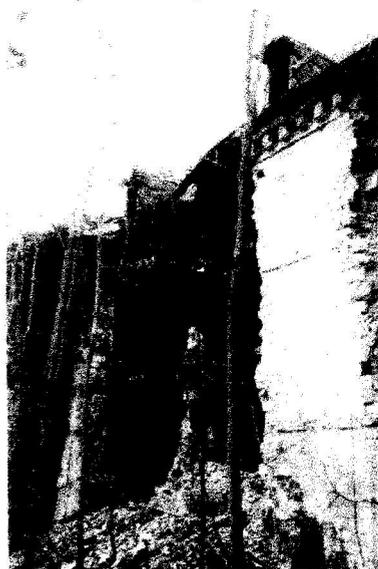
**ARDENNES – Thugny-Trugny – la grange aux dîmes
RAPPORT DE VISITE DU 22 mars 2007 - ANNEXE**



1 – façade est ↑



2 – façade sud ↑



3 – façade ouest ↑



4 – façade ouest ↑



5 – façade nord ↑

ARDENNES – Thugny-Trugny – la grange aux dîmes

La couverture est correcte.
Les corniches sont encore intactes.



6 – dans les années 50 ↑

On peut constater la vitesse à laquelle le bâtiment se dégrade faute d'entretien, et particulièrement de 2002 à 2007.



7 – en 2002 ↑

Pendant ces 5 dernières années, une tour s'est effondrée et des pans de murs de chaque façade se sont écroulés.



8 – en 2007 ↑

ARDENNES – Thugny-Trugny – le château
RAPPORT DE VISITE DU 22 mars 2007 - ANNEXE

Nombreuses
fuites de
couverture.

Gouttières hors
d'usage. Le
ruissellement
des eaux de
pluie entraîne
des désordres
lourds au niveau
des maçonneries

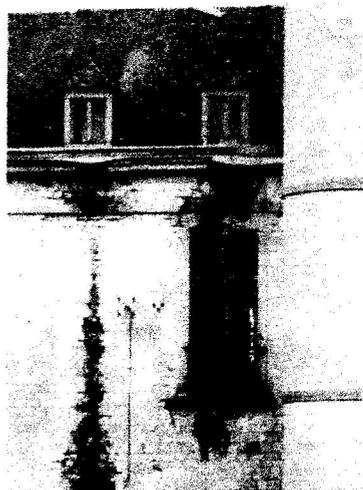


9 - avant-corps ↑



10 - avant-corps ↑

Gouttières hors
d'usage.
Faîtage arraché.



11 - corps de logis, façade sud ↑



12 - corps de logis, façade sud ↑

Dégradation de
la corniche et
des parements.
Affaissement des
linteaux des
ouvertures.
Développement
d'arbustes dans
les maçonneries.



13 - aile ouest ↑



14 - corps de logis, façade nord ↑